

L'ACCOMPLISSEMENT DE LA LOI

Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis point venu pour abolir, mais pour accomplir. Car, en vérité je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre aient passé, il ne disparaîtra de la Loi ni la plus petite lettre (iota), ni un seul petit trait qui n'ait reçu son plein accomplissement. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera les hommes à le faire sera appelé le plus petit dans le Royaume des cieux, mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera appelé grand dans le Royaume des cieux.

Car, je vous le dis, si votre justice ne dépasse celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des cieux.

(MATTHIEU, ch. V, v. 17 à 20.)

COMMENTAIRES

Les Amis de Dieu, qui vivent en Lui et qui Le regardent avec les yeux de l'Amour, Le voient comme Affirmation permanente et Mouvement spontané. Il est la somme de tout ce que nous pouvons concevoir et de tout ce qui restera toujours au-delà de nos plus vastes imaginations.

Ainsi le Père ne Se repent pas, ne revient jamais sur Ses desseins, ni n'améliore Ses plans qui sont parfaits dès le principe. Les changements qu'Il semble apporter à Ses œuvres sont, en réalité, des faits nouveaux qu'Il tire du trésor sans fond de Son Amour comme aides au libre arbitre trébuchant des créatures. Les différences des lois morales ne représentent que des opportunités adaptés aux différences de besoins, des époques et des ressources psychologiques. Selon la qualité de leur travail spirituel, les peuples reçoivent des règles nouvelles dont l'observance les mène à un degré plus ou moins haut. Il en est ainsi pour la terre, pour l'univers, pour les univers futurs même, encore en gestation dans les limbes du possible.

On a dit que la morale du Christ n'était pas neuve. Il est exact qu'on en retrouve diverses maximes dans les sentences taoïstes, dans les slokas brahmaniques, dans les suttas bouddhiques, dans les triades celtiques, dans le Talmud, dans le Coran, dans le livre du Bab. Ce sont là des ressemblances de forme ; le fond diffère. Ainsi un magnétiseur habile peut provoquer sur un sujet des phénomènes de voyance et d'extase qui, vus de l'extérieur, semblent identiques à ceux qu'on enregistre chez un saint ; or, les causes sont exactement contraires ici et là ; l'expérimentateur impartial en aperçoit vite les différences radicales. De même le Christ n'a pu que répéter ce que les grands initiateurs religieux avaient dit d'essentiel. Serait-il admissible que le Père ait laissé dans l'ignorance et dans l'erreur tant de multitudes depuis le commencement du monde ? Et puis, le Christ est venu moins pour enseigner par la parole que pour démontrer par l'exemple. Sa force, c'est Son exemple, total et immortel. « Il n'est pas venu pour obéir, mais pour accomplir » ; ce qu'Il a apporté, c'est une espérance basée sur des preuves expérimentales. La Loi reste intégrale ; elle n'est susceptible que de recevoir quelques développements dans la mesure où nous avons accompli ce que nous en connaissions. Et, comme les faits actuels le prouvent, nous sommes loin de cet accomplissement ; ne soyons pas surpris que ce soient toujours les mêmes travaux à peu près auxquels nous sommes tenus. Tel qu'il est, le code de la Morale contient de la besogne pour bien des siècles encore.

C'est une vaste besogne, certes, mais si grande, si haute, si excellente ! C'est le Travail même, c'est la véritable raison d'être du Monde ; nous n'y croirons jamais assez. C'est pour nous que le Père a construit ce monde ; Il nous l'a donné ; il est à nous ; son sort repose dans nos mains, non seulement son amélioration, mais sa durée. La loi divine indique comment nous devons traiter l'univers ; ainsi un professeur

donne un devoir à ses élèves et le leur fait recommencer jusqu'à ce qu'ils fournissent une bonne copie. C'est pour cela que le plus petit accent de la Loi demeurera jusqu'à ce que nous l'ayons inscrit et sculpté dans la substance matérielle des mondes où nous sommes envoyés. Car la Loi, c'est la volonté de Dieu, et la volonté de Dieu, c'est Son Verbe, Jésus.

Jésus reprend le travail des précédents fondateurs de religions ; Il le consolide, le renouvelle, le rajeunit ; Il y ajoute une lumière inédite, Il le vivifie en lui insufflant Sa propre vie ; Il l'amène enfin à toute la perfection relative dont est susceptible l'état spirituel de la terre. Tel est l'accomplissement auquel nous devrions collaborer. Bien que le Père ne promulgue cette Loi que pour les créatures, Il lui donne cependant, puisqu'Il la prononce, une essence éternelle. Le ciel et la terre peuvent passer, non seulement la Loi reste intacte, mais encore elle demeure après que tout ce qui fut la cause particulière de sa profération aura été réintégré dans son lieu d'origine : le Royaume du Ciel. À ce moment cette loi, reprenant sa primitive splendeur, réintégrera aussi son origine, le Verbe du Père, et se reposera en Lui, indescriptiblement magnifiée de toutes les vertus que les créatures auront émises en la réalisant au long des cycles universels. La loi, le Verbe, la Volonté du Père totalement réalisée, la maturité du Monde, le développement parfait des êtres, la résurrection de la chair, tout cela sont des termes synonymes. Et il est tout simple de concevoir que notre passage ici-bas est seulement le moyen de notre présence perpétuelle Là-Haut ; obéir à la Loi nous donne donc infailliblement droit à une place dans ce monde éternel de qui cette loi est une réfraction fugace et indéfiniment brisée.

Pour trouver un sens à la vie, il faut reconnaître ce que l'orgueil de l'homme appelle, avec quelque rancune, le bon plaisir divin : les choses sont ainsi parce que Dieu les a voulues telles. Toute philosophie qui n'admet pas une cause première indépendante se brise aux écueils du pessimisme, du non-agir ou de la révolte. Le Père nous a lancés à travers l'espace et le long du temps pour que ce long voyage fasse croître en nous une certaine force dont nous ignorons la vraie nature, mais qu'il nous semble pouvoir appeler la connaissance vivante. Bon gré, mal gré, nous le ferons, ce voyage ; nos résistances ne servent qu'à le prolonger ; et le meilleur parti que nous puissions prendre, c'est de l'entreprendre délibérément avec tout notre meilleur vouloir.

Quelle que soit d'ailleurs la philosophie qu'adopte notre intellect, la solution que j'indique est celle qui diminue le plus nos fatigues, nos souffrances, nos inquiétudes, et qui nous élève aux plus hautes possibilités d'énergie sereine et de judicieuse sagesse. Le Père, ne l'oublions pas, décrète dans l'Absolu ; mais Ses décisions parviennent dans les différents mondes à des moments successifs de la durée. En Dieu, en Son Royaume, tout est présent, simultanément, sans cesse renaissant avec une richesse croissante ; dans la Nature, le présent est un point mathématique mobile, et tout s'épuise sans recours. Mais ce point du présent, fenêtre minuscule ouverte sur l'Éternel, cet Invariable Milieu des Sages de la Chine, c'est l'innombrable étincelle que le Verbe sème parmi nous au long des siècles, et dont Il mesure l'ardeur et la splendeur à la capacité lumineuse des êtres qui la doivent rencontrer. Ainsi Dieu communique à l'homme Ses plans créateurs par la loi qu'Il inscrit dans notre conscience, et Il illustre ce texte spirituel en nous montrant, par Son Fils Jésus, la réalisation, la matérialisation, l'accomplissement de cette Loi.

La loi de Moïse ne fut qu'un extrait de la Loi du Père à l'usage des Israélites. Je ne dis pas une déformation ; elle fut sainte et divine et parfaite pour le but en vue duquel le théocrate l'imposa. Le Père dirige la nébuleuse, la planète ou l'homme de la même façon, car toute créature est Son enfant ; Il les pourvoit toutes d'un certain viatique d'intelligences et de vitalités qu'elles ont à mettre en œuvre ; elles choisissent, par leur libre arbitre, le mode de leur travail : égoïsme ou altruisme, parce que seul le travail libre vaut pour l'éternité. Durant toute cette longue époque, Dieu ne Se manifeste à Ses enfants que sous des voiles : intuitions de la conscience morale, enseignements partiels de quelques-uns plus avancés. Toutefois, si une créature, quelle qu'elle soit, s'égare tellement qu'aucun de ses frères aînés ne puisse lui porter secours, le Père descend Lui-même à son aide ; et cette descente, c'est le Fils, le Messie, le Christ, notre Jésus.

Ainsi, sans Jésus, il n'y a point de route entre le relatif et l'absolu. Le Monde flotte sur l'abîme du Néant, entre les nuits des enfers et les soleils des paradis ; dès que le Verbe S'incarne sur une planète, un chemin est ouvert de ce lieu jusqu'à la Maison du Père, et les hommes peuvent le prendre en suivant les ordres du Verbe, et ils entraînent à leur suite toutes les autres créatures. Notons ici que cette route directe entre chaque homme et Dieu est toujours nouvelle ; à chaque pas l'inconnu entoure le marcheur ; à chaque pas donc il lui faut s'accrocher d'une étreinte toujours plus vigoureuse au seul guide certain, le Christ.

Les plus profonds d'entre les sages n'ont jamais pu apercevoir que des buts secondaires du dessein providentiel ; comme, par exemple, notre bonheur futur. Mais ce dessein en lui-même reste inconnaissable ; jamais un généralissime ne communique ses plans à ses soldats.

Un roi juge que la vie économique ou civique de ses sujets serait meilleure s'il la dirigeait dans tel ou tel sens ; il promulgue une législation appropriée. De même le Père, considérant le but pour lequel Il nous crée, nous pourvoit de moyens d'action et nous indique quelles activités, entre toutes, nous avons à poursuivre pour atteindre ce but, dont l'incognito est une condition même de notre travail. Seulement, les lois divines sont parfaites et conçues pour notre seul avantage ; elles nous mènent, par le plus court, à la stase idéale de notre développement. Elles coïncident avec tous les rapports mutuels de toutes les créatures ; elles sont le schéma de l'Univers et les formules de sa vie.

C'est pourquoi nos désobéissances ou nos révoltes retardent la marche du monde et y fomentent la mort ; c'est pourquoi nous souffrons, car toute épreuve n'est que l'expérimentation personnelle d'un mal que notre volonté immortelle a antérieurement appelé à l'existence par une infraction à la Loi.

Arrêtons ces développements. Tout l'ensemble des desseins du Père est inscrit sur un livre scellé à toute créature et qu'on appelle le Livre de Vie. La Loi de Moïse est un écho terrestre d'une des lettres de ce livre ; la loi de Manou, les Kings, l'Avesta furent d'autres échos de différentes lettres divines. Notre devoir ne réside pas dans des investigations tâtonnantes, dans des essais hasardeux pour reconstituer ce texte spirituel, mais dans la simple réalisation de la minime partie qui nous en a été révélée. La conscience, le Nouveau Testament, les exhortations des serviteurs de Dieu échelonnés au long des siècles nous indiquent nos devoirs et, à mesure que nous avons accompli l'un parfaitement, le suivant, un peu plus difficile, nous est enseigné, selon notre force et selon le milieu où nous vivons. On rencontre bien, par intervalles, des intelligences auxquelles chaque lettre et chaque accent du texte sacré parle un langage clair ; mais ceci est un don, un privilège qui se fausse si on le ravit. La meilleure méthode d'acquérir une science religieuse saine et vraie, c'est de borner ses soins à l'accomplissement du devoir ; tout le reste n'est qu'orgueil ou puérilité.

Pas un trait de la Loi ne sera effacé avant d'avoir été réalisé dans tout l'Univers. Savez-vous si ce n'est pas vous que le Ciel attend pour finir l'incarnation de telle lettre ou de telle virgule du texte éternel ? Donnons-nous donc, de toutes nos forces, aux plus humbles besognes, et n'en quittons aucune que complète et parachevée.

La collaboration à laquelle Jésus nous invite est d'ailleurs une entreprise toute neuve et difficile. Les anciens livres sacrés ne contenaient pas tout ; Lao-Tseu, Vyasa, Zoroastre laissent entendre qu'ils ne révèlent pas tout ; ceux des Kabbalistes qui ont reconnu le Messie disent que le *Cantique des Cantiques* ne fut chanté que par la moitié du chœur de la tribu de Lévi, et que la seconde moitié ne l'entonna qu'après la venue du Christ ; Ireneus Agnostus, Fludd, Madathanus qui, au dix-septième siècle, prétendirent fonder l'initiation polythéiste et la révélation chrétienne sous le vocable de la Rose-Croix, ont indiqué les alternances des soixante-douze chanteurs. Mais, permettez-moi de vous l'affirmer, ces hommes si savants et si sages dont les écrits contiennent, pour qui peut les approfondir, tant d'éclairs ingénieux, n'ont cependant pas aperçu l'illimité des horizons évangéliques. Je ne méprise aucun de ces adeptes, et je sais que les doctrines qu'ils enseignèrent furent excellentes pour leurs peuples respectifs ; mais écoutez le divin conseil : Laissez les morts ensevelir leurs morts, et allez vers la Vie. Voici deux mille ans que Salomon ne pourrait plus dire : Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il y a du nouveau, un nouveau toujours nouveau

et qui se renouvelle sans cesse. Allez à cette nouveauté infiniment jaillissante ; allez à Jésus ; vous découvrirez tous les jours en Lui une beauté inconnue ; et tous les jours Il ouvrira en vous une porte secrète et vous mènera dans des jardins jusqu'alors ignorés.

SÉDIR, *Le Sermon sur la Montagne*, 1927.

Le Christ est venu apporter aux hommes une lumière à laquelle aucune lumière antérieure ne se peut comparer. Non que les lumières antérieures aient été mauvaises dans leur essence, non que les anciennes initiations aient été mensongères, mais parce qu'elles personnifiaient l'ancienne Loi, celle qui suffisait aux inspirations humaines, de la Chute à la Rédemption. La Loi que le Rédempteur apportait avec Lui, c'est justement la Loi nouvelle, celle qui vaut depuis deux mille ans et qui vaudra jusqu'à la fin du monde : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. » Cette Loi nouvelle n'est d'ailleurs que le couronnement de l'ancienne, ainsi complétée par les vérités divines dont la connaissance n'était pas indispensable à l'homme tant que le « Chemin étroit » n'avait pas été frayé par le Christ. C'est pourquoi celui-ci n'est pas venu abolir la Loi, mais la parfaire.

Sans sortir de la Loi de Moïse, nous constatons que la Bible renferme la promesse du Rédempteur, formellement annoncé par le Législateur des Hébreux. Aussi, Jésus compare-t-il cette Loi aux vieilles outres, dans lesquelles il ne faut pas verser le vin nouveau de sa Révélation.

Cette Révélation possède un caractère frappant : elle ne s'appuie pas sur le secret ; elle n'est pas liée à une organisation initiatique. Cependant, elle implique une initiation, à moins de tenir pour assuré que le Christ ait parlé pour ne rien dire.

C'est que, d'une part, les Pharisiens trônaient dans la chaire de Moïse et ne pouvaient supporter l'idée que leur règne venait de prendre fin. D'autre part, les organisations initiatiques, et pas seulement en Judée, ne voulaient plus se souvenir des circonstances qui leur avaient donné naissance. Elles voulaient ignorer que leurs arcanes, leurs cérémonies, leurs prérogatives devaient se terminer à la fin de la période descendante ouverte avec la Chute, et se posaient déjà en adversaires indignées de Celui dont le règne annonçait la fin du leur. Toutes les traditions dignes de ce nom connaissaient pourtant le mystère de l'incarnation du Verbe ; toutes en reconnaissaient les conséquences quant à elles ; toutes les acceptaient en principe. Mais, en fait, il est dur de se renoncer. Les pontifes, les adeptes d'alors auraient sans doute admis pour leurs lointains successeurs ce qu'ils méconnaissaient tranquillement, parce que les formes auxquelles ils étaient attachés étaient en jeu. Comme en témoigne la visitation des Rois Mages, cette méconnaissance, si elle fut générale, ne fut pas universelle.

Le Sauveur est donc venu chez les siens, mais, comme l'écrit l'apôtre Jean, les siens ne l'ont pas reçu.

Parallèlement à l'adoration des Mages, nous avons ici la parole explicite du Baptiste, « le plus grand parmi les enfants des hommes » : « Celui qui doit venir après moi m'a été préféré parce qu'il était avant moi. »

Le Baptiste s'en réjouit comme s'en étaient réjoui les Rois Mages ; d'autres s'en réjouissaient moins, ce qui est humain.

Jean l'Évangéliste nous fait sentir et le lien et la différence entre l'ancienne et la nouvelle Alliance : « La Loi a été donnée par Moïse ; mais la Grâce et la Vérité ont été apportées par Jésus-Christ. » Et il ajoute : « Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père est celui qui nous en a donné la connaissance. »

Si les mots ont un sens, il faut bien admettre que la connaissance apportée par Jésus dépasse l'entendement humain actuel. Connaître le Père ? N'est-ce pas là cette cinquantième porte de la Sagesse que Moïse lui-même, ce type parfait de l'adepte, ne put entrebâiller ?

On admettra donc, raisonnablement, que, même après Moïse, même après Fo-Hi, même après Rama et Krishna, le Christ avait quelque chose de neuf, ignoré jusqu'à lui, à nous apporter.

Le drame des initiations antiques, c'est que leurs chefs ont, pour la plupart, laissé passer l'heure de l'Accomplissement, parce que cet Accomplissement s'opérait en dehors d'elles. En Israël, cependant, le vieil initié Siméon reconnaît son Maître dans le frêle enfant que Marie amenait au temple : « C'est maintenant,

Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole ; puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples comme la lumière qui éclairera les nations. »

Cette lumière que le Verbe est venu apporter, il en fut et en est encore l'unique dispensateur. Si les épreuves et les degrés hiérarchiques dispensés par les initiations antiques semblent abolis, c'est qu'au-dessus, au-delà de toute organisation terrestre, le Christ dispense aux siens les travaux qu'il sait, infailliblement, à leur taille et les lumières adéquates à ces travaux. Telle est l'initiation du Christ. Celui qui est réellement apte à la recevoir la reçoit, et il la reçoit dans la mesure exacte qui correspond à ses possibilités, à ses travaux, à ses devoirs.

André SAVORET, *La Lumière du Verbe*, 1936.

Jésus-Christ, comme Agneau de Dieu, doux, humble et patient, a accompli pour l'homme, au milieu des plus grands obstacles, son plein sacrifice ; par ce sacrifice, il a épuisé, pour le salut de l'homme, tous les moyens de l'amour, et depuis lors jusqu'à la fin du monde, par tous les moyens de la force, il réclame et réclamera, à ceux qui ont repoussé l'amour, l'accomplissement de ce qu'il a présenté dans l'humilité, la douceur, la patience.

Telle est la cause de tous les malheurs qui frappent l'homme, de tous les fléaux qui fondent sur la terre : « Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point », a dit Jésus-Christ.

André TOWIANSKI, *Pisma*, 1882.

Nous savons que le sentiment est une qualité chrétienne, céleste, et que la raison n'est qu'une qualité terrestre ; comment donc ne pas souffrir en voyant la fleur de la première nation chrétienne [la Pologne] se dessécher sur le champ terrestre de la raison, de la doctrine ? Jésus-Christ a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. » En vertu de ces paroles, nous devons croire que notre jeunesse aussi accomplira la loi de Jésus-Christ, accomplira la pensée de Dieu qui repose sur elle, mais il est triste de penser par quels détours, par quelles difficultés et quelles souffrances elle devra passer avant d'y arriver. Celui qui, portant dans son esprit le sentiment, tue en lui ce trésor chrétien et ne veut se gouverner que par la raison, abandonne la voie droite et facile, et se trace un détour long, pénible et dangereux, sur lequel le mal lui présentera bien des difficultés, lui causera bien des dommages. Dieu permet à l'homme de marcher dans les détours : tu rejettes la volonté de Dieu, le Verbe de Dieu, fais donc ta propre volonté et éprouve ce que tu y gagneras. Étant ainsi entré dans les détours, l'homme s'y donne beaucoup de peine, fait de grands sacrifices terrestres, et souvent il obtient le succès et mange le fruit de l'arbre défendu ; mais tôt ou tard l'heure de l'appel de Dieu sonne pour le pécheur, et alors tout change pour lui : sa raison s'assombrit, les génies, ces esprits terrestres qui l'appuyaient dans les détours, cessent de l'appuyer, la Grâce de Dieu, le Saint-Esprit, ce ciel offensé ne l'appuie pas non plus, et le pécheur laissé à son impuissance doit, avec honte et douleur, reconnaître sa faute ; il doit, au milieu des souffrances, retourner sur la voie qu'il avait abandonnée, reconquérir l'amour, le sentiment, cet organe chrétien que, dans le passé, il avait volontairement rejeté. Le moment où il le reconnaît est le plus pénible pour le pécheur ; ce moment est aussi le commencement de la pénitence satisfaisante pour sa résistance à la volonté de Dieu, au Verbe de Dieu.

André TOWIANSKI, *Pisma*, 1882.

Les hommes, pour la plupart, s'abusent étrangement sur les idées qu'ils se font de la Justice divine. La justice en DIEU est DIEU, comme toutes ses autres perfections. Elles sont toutes une en DIEU. En DIEU, tout est DIEU; mais les opérations ou les applications de cette perfection infinie sortent en distinction pour s'approprier au sujet et aux changements des êtres libres. Il faut de nécessité que la justice se retrouve toujours ; elle est imperdable, et la vraie miséricorde ne peut être fondée que sur elle, et enfin n'en doit point être séparée, ni dans ce monde ni dans l'autre. Si la miséricorde pouvait avoir lieu sans la justice, DIEU, soit dit sans blasphème, ne

serait pas DIEU, et en lui il y aurait une perfection manquée. Il est deux justices et deux miséricordes, c'est-à-dire deux applications d'une seule justice et d'une seule miséricorde. Deux justices : l'une attributive, *suum cuique* [à chacun son dû] ; l'autre distributive des punitions ou des récompenses ; ces dernières, toujours pourtant gratuites. Il est deux miséricordes, l'une de suspension et de renvoi ; celle-ci est à temps et ne peut pas toujours durer, sans quoi la justice ne se retrouverait jamais et manquerait en DIEU ; la seconde est éternelle ; c'est la couronne, c'est le don permanent de la vie éternelle, après que la justice a eu son cours. Et lorsque l'être moral y est arrivé, pour lui ces deux perfections n'en font plus qu'une, et elles sont réunies, parce qu'il est fixé dans l'amour pour jamais. Les Cieux et la Terre passeraient et l'Univers rentrerait dans le sein du néant plutôt que la justice puisse être anéantie et ne pas toujours se retrouver. C'est ce qu'a dit le Seigneur. Il ne peut pas passer le plus petit trait de la Loi qui ne soit jugé. Les hommes n'osent pas jeter un regard fixe sur cette Justice divine qui n'est jamais à craindre toutefois que pour le pécheur obstiné ; ils s'en font, pour en éluder la terreur, les idées les plus arbitraires, les plus fausses et les plus brouillées ; mais ils ont beau faire, et ils le verront un jour. Il faut y passer en bien ou en punition : cette justice est infiniment douce au juste, et il la chérit ; elle n'est dure qu'au méchant. Ah ! que les hommes ont tort d'en avoir peur !

Jean-Philippe DUTOIT-MAMBRINI, *La science du Christ et de l'homme*, 1810.

Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. Car je vous dis en vérité que tant que le ciel et la terre dureront, il ne se perdra pas un seul iota ni un seul petit trait de la loi qui ne s'accomplisse.

Il est certain que, comme il a été dit plus haut, Jésus-Christ *n'est point venu détruire la loi* en ce qu'elle a de réel et d'esprit ; mais plutôt *l'accomplir* et la perfectionner, pour la faire aussi accomplir parfaitement par les Chrétiens. Il ne dit pas que toute la loi se doive accomplir en un même temps ; car les cérémonies, les Prophéties, les mystères, les états de l'Église, et les voies intérieures des âmes ne s'accomplissent que successivement. Mais toutes les particularités de la loi, et *tout* ce qui a été figuré par les cérémonies, ou tracé dans les Histoires, ou prédit par les Prophètes, *sera accompli* avec ordre avant que le Ciel et la terre passent. Ceci s'entend du Monde en général, dans lequel sera exprimé, avant qu'il finisse, tout ce qui a été figuré ou prédit dans l'ancienne loi, et accompli en Jésus-Christ ; et le Monde ne finira que lorsque tout aura été vérifié, comme il a été écrit ailleurs.

Mais ce qui s'accomplit dans le monde général et sensible s'accomplit aussi à proportion dans le monde particulier et spirituel ; et chaque chose se fait dans le temps qui lui a été marqué. Par *la terre qui ne passera point que toute la loi n'ait été accomplie*, s'entend que l'âme ne sortira point de son état de propriété et ne sera point purifiée de ce qu'elle a de terrestre avant que la loi ne soit accomplie en elle selon le degré dont elle est capable dans cet état ; par *le ciel qui ne passera point* non plus que cela ne soit fait, se doit entendre l'âme devenue toute céleste et divine, qui ne passera point de tout ce qui peut lui rester de propriété jusqu'en Dieu, ni de cette vie en l'autre, avant qu'elle n'achève d'accomplir la loi selon qu'elle en est capable, et suivant les desseins de Dieu sur elle. En sorte que tout ce qui n'est pas accompli en cette vie doit être payé dans le Purgatoire. Oh ! si l'on pouvait découvrir par la lumière que Dieu donne comment toute la loi se trouve accomplie dans les âmes intérieures, et comme Jésus-Christ s'y trouve exprimé avec tous ses états, l'on verrait avec admiration qu'il *n'y a pas un petit trait de la loi qui ne soit accompli* dans ces âmes par union et conformité avec Jésus-Christ ; puisqu'elles portent les états de Jésus-Christ, et Jésus-Christ dans ses états.

Quiconque donc violera un seul de ces moindres commandements, et apprendra aux hommes à les violer, celui-là sera le plus petit au Royaume des cieux ; mais celui qui fera et enseignera sera grand dans le Royaume du Ciel.

Jésus-Christ parle ici de l'esprit de la perfection de la loi, et non de sa substance ou intégrité. Le violement de la substance et de l'intégrité de la loi, et le scandale par lequel on la fait violer aux autres, causent la damnation. Mais le seul défaut de perfection dans l'observation de la loi, selon qu'il est plus ou moins grand,

fait que l'âme est plus ou moins grande dans le Royaume céleste ; car la mesure de l'état intérieur sera la mesure de la gloire. Ah ! que ceux qui prennent tout du côté de l'extérieur sont aveugles !

Car je vous déclare que si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume du Ciel.

Ceci confirme que ce qu'il a dit s'entend de l'esprit et de l'état intérieur. Les *Pharisiens* n'avaient qu'une justice vide et extérieure, qui était plutôt une hypocrisie qu'une solide piété ; ce n'était qu'une écorce de justice, qui n'était point animée du véritable esprit de justice. Tout était extérieur en eux et apparent, et il n'y avait rien d'intérieur. *Si notre justice n'est pas plus pleine et plus abondante que celle-là, nous n'entrerons jamais dans le Royaume intérieur en cette vie, ni peut-être même en l'autre dans le Royaume du Ciel ; du moins, nous n'y entrerons jamais sans avoir passé par un terrible Purgatoire.*

Jeanne-Marie GUYON, *La Sainte Bible avec des explications et réflexions qui regardent la vie intérieure*, tome XIII, 1683.

Mes prophéties s'accompliront toutes pendant ce Troisième Temps où nous sommes. Je vous laisse Mes trois testaments, qui n'en forment qu'un seul. Que celui qui, auparavant, n'a pas connu le Père comme amour, sacrifice et pardon, Le connaisse complètement en cette époque, afin qu'au lieu de craindre Sa justice, il L'aime et Le vénère.

Au Premier Temps, vous vous êtes attachés à la Loi par crainte que la justice divine vous punisse, mais c'est pour cela que Je vous ai envoyé Mon Verbe, afin que vous compreniez que Dieu est Amour. Aujourd'hui, Ma lumière vient à vous afin que vous ne vous perdiez pas et que vous puissiez arriver au bout du chemin en vous gardant fidèles à Ma Loi. Mes nouvelles leçons sont la confirmation de celles que Je vous ai données au Deuxième Temps, mais elles sont encore plus élevées, car à l'époque J'ai parlé au cœur de l'homme, alors qu'à présent Je M'adresse à l'esprit.

Je ne viens pas pour désavouer la moindre des paroles que Je vous ai adressées dans le passé ; bien au contraire, Je viens pour les accomplir dûment et pour en fournir la juste explication, de la même façon qu'au temps où J'avais dit aux Pharisiens qui croyaient que Jésus venait pour détruire la Loi : « Ne pensez pas que Je vienne abolir la loi ou les prophètes, au contraire, Je viens pour la faire s'accomplir. » Comment pourrais-je vouloir désavouer la Loi et les prophéties si la Loi constituait les fondations du Temple qui, en trois temps, devait être construit dans le cœur de l'humanité, et si les prophéties constituaient l'annonce de Ma venue au monde ?

Aujourd'hui, Je vous le répète : Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie, et si vous recherchez l'essence de Ma parole pour la présente époque, vous trouverez en elle la Loi éternelle de l'amour, ce même chemin que Je vous ai tracé lors de Ma venue sur la Terre. En son temps, beaucoup crurent que le Christ venait en se trompant de chemin et en altérant la Loi ; c'est pour cela qu'ils Le combattirent et Le persécutèrent, mais la vérité, comme la lumière du soleil, s'impose toujours aux ténèbres. Aujourd'hui, Ma parole sera combattue à nouveau, parce qu'il y en aura qui croiront trouver en elle des contradictions, des confusions et des erreurs, mais sa lumière resplendira à nouveau dans les ténèbres de la présente époque, et l'humanité verra que le chemin et la Loi que Je vous ai révélés sont les mêmes que ceux de ce temps-là et de toujours.

Cet enseignement est la route vers la vie éternelle ; celui qui découvre élévation et perfection dans cette doctrine saura l'unir à celle que Je vous ai confiée lorsque Je fus sur la Terre, parce que son essence est la même. [...]

Je vous assure qu'aucune de Mes paroles ne se perdra et que les hommes de la présente époque parviendront à une connaissance exacte de ce que Je vous ai dit dans les temps passés. Alors, quand le monde connaîtra le Spiritualisme, il dira : « En réalité, Jésus avait déjà tout dit. »

Le Troisième Testament, Mexique, 1866-1950.